Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

# AF BATIMENT – Constitution de société

**Référence :**

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 3 octobre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 18/09/2025, il a été constitué une SAS dénommée : AF BATIMENT Siège social : 4 Les Bas Chenillé, 35270 SAINT-LÉGER-DES-PRÉS Capital : 500€ Objet : Tous travaux d'installation et de rénovation, en plomberie, chauffage, fourniture et pose de système de ventilation, de chauffe-eau, et plus généralement toutes opérations se rapportant à l'objet social (Installation, entretien, maintenance équipements de chauffage et sanitaire) Tous travaux d'installation électrique du bâtiment, Bâtiment tout corps d'état, ; gros œuvre, rénovation et divers travaux de bâtiment tant en intérieur, qu'en extérieur, Travaux de démolition : Tous travaux de déconstruction, de curage, de déplombage et de démolition intérieur/extérieur des bâtiments. Président : M. STACY FRANCIS, 4 Le Bas Chenillé, Saint-Léger des Prés, 35270 SAINT-LÉGER-DES-PRÉS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

Consulter cette annonce en ligne